

La lettre de la CLI

la lettre de la Commission Locale d'Information du CNPE de Cattenom

Édito

Tous résilients !

Nous avons profité de la journée nationale de la résilience pour organiser trois opérations de formation. La première, destinée aux élus départementaux, portait sur le risque nucléaire : j'y ai livré le témoignage d'une récente mission d'études, fort instructive, à Fukushima, avec l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI). La deuxième a pris la forme d'un exercice de mise en application du plan particulier d'intervention de la commune de Cattenom en cas d'accident nucléaire. Le maire de Cattenom m'y avait conviée en tant qu'observatrice, au même titre que les représentants de la centrale et des communes de Boust et Basse-Ham. La troisième formation, à l'attention des petites entreprises, dispensée par l'Institut des risques majeurs (Irma), n'a pas mobilisé autant de monde qu'espéré, preuve que nous devons redoubler d'efforts pour intéresser le public aux enjeux du risque nucléaire. Pour ces trois actions, nous avons obtenu la labellisation 2024 « Tous résilients face aux risques », dont l'objectif consiste à sensibiliser les citoyens aux risques naturels ou technologiques qui les environnent. J'ajoute qu'en collaboration avec la Préfecture de la Moselle, la centrale de Cattenom a également organisé une journée de visite et de sensibilisation à la sûreté nucléaire auprès des riverains le 13 octobre 2024. Nous poursuivrons sur cette voie en 2025.



Rachel Zirownik, vice-présidente du Département, vice-présidente de la CLI, trésorière adjointe de l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI).

© G. RAMON

À LA UNE ●●●

Distribution d'iode : une mission de santé publique

La distribution de comprimés d'iode dans les pharmacies constitue un moyen de prévention simple et efficace au service des riverains de la centrale. Un quart d'entre eux en avaient bénéficié, mi-décembre 2024.

Une nouvelle phase de distribution gratuite de comprimés d'iode à destination des habitants des 41 communes situées dans un rayon de 10 kilomètres autour de la centrale a débuté en septembre 2024, appuyée par une campagne de communication et de sensibilisation amplement relayée. En trois mois, cette opération a permis la distribution de 11 521 boîtes aux établissements recevant du public, notamment les établissements scolaires. Cette distribution spécifique a été pilotée par la Préfecture de Moselle, qui a adressé aux structures concernées des bons de retrait prévoyant une dotation correspondant au nombre de personnes accueillies par chacune d'entre elles, soit un total de 5 000 courriers. À la mi-décembre 2024, l'estimation de la population théoriquement couverte à la faveur de cette campagne s'élevait à 23 %, près d'un quart des habitants du secteur.

Pour les riverains qui n'en ont pas encore bénéficié, la distribution gratuite se poursuit dans les 27 pharmacies recensées dans les communes du territoire (*), constituant une véritable mission de santé publique. Il suffit de s'y présenter, sans bon de retrait ni justificatif de domicile, et de demander sa boîte d'iode. Les

J'ANTICIPE et JE RENOUVELLE mes comprimés d'iode

Gratuit
—
en pharmacie sans justificatif

comprimés doivent être conservés dans leur emballage d'origine, dans un endroit propre et sec, connu des membres du foyer et facilement accessible.

Un geste préventif simple

Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, le rôle des pouvoirs publics reste d'anticiper tout risque. La prise d'iode stable constitue un moyen efficace de protéger la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire. Les comprimés distribués de manière préventive à la population sont des médicaments fabriqués avec de l'iode comparable à celui qui se trouve dans la nature et dans l'alimentation : on l'appelle l'iode

stable, dont l'administration empêche la concentration des iodures radioactifs dans la thyroïde. Ces comprimés sont à prendre uniquement en cas d'accident et uniquement sur ordre du Préfet, seule autorité compétente pour décider des mesures de protection des populations. Retirer ses comprimés d'iode en pharmacie constitue donc un geste préventif et simple pour chaque citoyen.

(*) Liste consultable sur moselle.gouv.fr et via ce QR Code :



Environnement

Une surveillance active pour de bons résultats

Les tests effectués par la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité sont cohérents avec ceux d'EDF et de l'Autorité de Sûreté Nucléaire : la surveillance de l'environnement autour de la centrale montre toute son efficacité.

Les rejets de la centrale de Cattenom font l'objet d'une réglementation stricte des pouvoirs publics et d'une surveillance permanente par les équipes d'EDF, sous le contrôle de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR).

La centrale de Cattenom est certifiée ISO 14001 depuis 2004. Cette certification, attribuée par un organisme indépendant et renouvelée régulièrement par des audits externes, conforte **l'engagement de la centrale dans sa politique environnementale**.

Avant la construction de la centrale, EDF a procédé à un bilan radio-écologique qui sert de référence pour les analyses menées depuis lors. Dans une logique de suivi en continu, la centrale réalise des prélèvements d'eau et des rejets d'effluents liquides et gazeux ; elle dispose de son propre laboratoire environnemental, complété de 29 balises et détecteurs qui sont installés dans un rayon de 10 kilomètres afin de surveiller en permanence le rayonnement ambiant.

Végétaux, lait, œufs, rivières...

Ce suivi exigeant comprend **des analyses réalisées par la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD)**, à la demande de la CLI de

Cattenom. Les résultats de la dernière phase d'analyses ont été présentés fin 2024. Afin de détecter d'éventuelles anomalies, divers prélèvements ont été effectués :

- Sur des **végétaux** (mousses, herbes, feuilles, légumes du jardin...)
- Sur des échantillons de **lait** et d'œufs produits à proximité
- Sur les **eaux** de la Moselle et du Tenchebach.

Conformes avec les résultats des prélèvements d'EDF et de l'ASNR, ceux de la CRIIRAD ne révèlent aucune anomalie particulière : tous les indicateurs sont situés sous les seuils réglementaires, les résultats sont acceptables d'un point de vue sanitaire. Une cohérence qui, au final, montre l'efficacité de la surveillance environnementale conduite autour de la centrale.

UN SUIVI SANS FRONTIÈRE

En plus du suivi environnemental réalisé par EDF, la surveillance de l'environnement autour du site de Cattenom est contrôlée par l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, par un contrôle documentaire et lors d'inspections spécifiques avec des prélèvements. D'autres acteurs indépendants régionaux et frontaliers mènent également un suivi :

- l'association **ATMO Grand Est** ;
- le Grand Duché du **Luxembourg**, qui dispose d'une station en France sur la commune de Roussy-le-Village, ainsi qu'une vingtaine d'équipements similaires sur son territoire ;
- les Länder de **Sarre** et de **Rhénanie-Palatinat**, via leur propre dispositif de surveillance.



Visite décennale : le grand check-up

La visite décennale de l'unité 4 a marqué, en 2024, la fin des troisièmes visites décennales de la centrale et une étape importante dans la vie de l'exploitation du site.

Dans le cadre du processus de réexamen périodique permettant à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR) de se prononcer sur la poursuite d'exploitation pour dix années supplémentaires, la visite décennale implique des travaux qui en disent déjà beaucoup sur l'importance de l'opération. Il s'agit en effet de vérifier la conformité des installations, de démontrer le bon fonctionnement du réacteur, de rehausser les niveaux de sûreté et de réaliser les modifications permettant de tendre vers les meilleurs standards internationaux. **Du 17 février au 4 août 2024, c'est l'unité 4 de la centrale de Cattenom qui est passée par cette phase vitale** représentant, en amont, **18 mois de préparation pour les salariés de la centrale**

et de ses partenaires et 7 000 heures de formation et d'entraînement.

Des chantiers d'envergure

Ce grand check-up a nécessité **169 jours d'arrêt pour le réacteur 4**, 17 094 activités de maintenance (1 500 de plus qu'initialement prévu), 80 modifications sur les installations, jusqu'à 4 000 personnes mobilisées chaque jour sur le site, 13 jours d'inspection de l'ASN, un investissement d'environ 200 millions d'euros ! Les trois étapes réglementaires (inspection de la cuve du réacteur, épreuve hydraulique du circuit primaire, épreuve enceinte) ont été passées avec succès. De nombreux chantiers d'envergure ont été réalisés en parallèle, comme des travaux préventifs liés au phénomène de corrosion sous

contrainte, le remplacement de mécanismes de commande de grappes, l'amélioration de la ventilation et de la climatisation des locaux et des matériels, etc.

Cet examen sur l'unité 4 marquait **la fin de l'ère des troisièmes visites décennales** (les premières ont eu lieu entre 1996 et 2003, les deuxièmes entre 2006 et 2013, les quatrièmes débuteront en 2027). Chaque visite décennale a enrichi les retours d'expérience, **permettant d'atteindre l'objectif d'une sûreté sans cesse renforcée** en intégrant des modifications majeures de manière de mieux en mieux maîtrisée. Ces troisièmes visites décennales ont débuté en 2016 (unité 1) avant de se poursuivre en 2018 (unité 2), en 2021 (unité 3) et, donc, en 2024 avec l'unité 4.



En chiffres

De 2016 à 2024, les troisièmes visites décennales ont représenté plus de 60 mois cumulés de préparation, 663 jours d'arrêt, 74 000 activités de maintenance et de contrôle, 600 modifications sur les installations. Durant cette période, 2 milliards d'euros ont été investis pour améliorer le niveau de sûreté ; un investissement équivalent est prévu sur la prochaine décennie.

Métiers du nucléaire

Attirer la jeune génération

La centrale de Cattenom multiplie les actions pour faire connaître les métiers du nucléaire et renforcer leur attractivité auprès des jeunes.

Pour relever le défi de la montée en puissance du nucléaire (entre 10 000 et 15 000 embauches par an d'ici 2030 dont **400 en Moselle**), EDF déploie un plan d'action dédié à l'attractivité des métiers ciblant particulièrement les jeunes. La centrale de Cattenom collabore ainsi avec le GIM Est* et les établissements de formation pour mener des actions fortes et coordonnées sur le territoire : interventions dans les écoles, création de formations spécifiques – telles que le **cursus « métier d'ingénieur nucléaire », lancé en septembre 2024 à l'école d'ingénieurs ENIM de Metz** –, participation aux salons, accueil sur site du jeune public... En avril 2024, l'une des deux journées du **2^e Forum des métiers du nucléaire du CNPE** a été dédiée uniquement aux collégiens (600 élèves de 4^e).

Des stages de découverte

D'avril à juin 2024, la centrale a mené un nouveau **dispositif clé en main pour les jeunes à la recherche d'un stage**. Soixante lycéens et soixante-dix collégiens des établissements de Cattenom, Hettange-Grande, La Briquerie et Saint-Pierre Chanel de Thionville ont vécu une semaine d'immersion complète avec des salariés EDF et des partenaires industriels. Ils ont entre autres



© CNPE DE CATTENOM

visité la centrale, découvert plusieurs métiers (sécurité, maintenance, environnement, conduite...), réalisé une tournée environnement et un atelier création d'une turbine.

Ce dispositif sera renouvelé en 2025.

* Groupement des industriels de la maintenance de l'Est.

Sûreté

Un événement significatif de niveau 1 déclaré en juillet

Le 12 juillet 2024, la centrale de Cattenom a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR) un événement significatif sûreté de niveau 1 relatif à la **détection tardive de l'indisponibilité d'un capteur** mesurant la pression de la turbine du réacteur n° 3 (hors zone nucléaire). Le défaut a été détecté par les équipes de la centrale lors de contrôles menés en juillet 2024 et entraînant le remplacement immédiat de la carte électronique. Les investigations menées ont démontré que le défaut sur le capteur datait du mois de mars, ce qui constitue un non-respect de la conduite à tenir a posteriori des règles d'exploitation. Cet événement n'a présenté **aucune conséquence réelle sur la sûreté**, les trois autres capteurs redondants sont restés disponibles et auraient assuré leur fonction en cas de défaillance de la turbine.

La lettre de la CLI dans les mairies et EPCI. La Lettre de la CLI du CNPE de Cattenom est disponible dans les mairies et EPCI du PPI. Vous pouvez consulter ou télécharger tous les numéros, accessibles également en allemand, sur le site du Département de la Moselle. www.moselle.fr/cli

La lettre de la CLI – N° 30 – 2nd semestre 2024. Éditée par le Département de la Moselle. Directeur de la publication et rédacteur en chef: Patrick Weiten, Président du Département de la Moselle. Conception éditoriale et graphique, rédaction: TEMA6TM, 03 87 69 18 18. Impression: Imprimerie Départementale. N° ISSN: 3038-4885. Dépôt légal: mars 2025. Tirage: 6 000 exemplaires.

